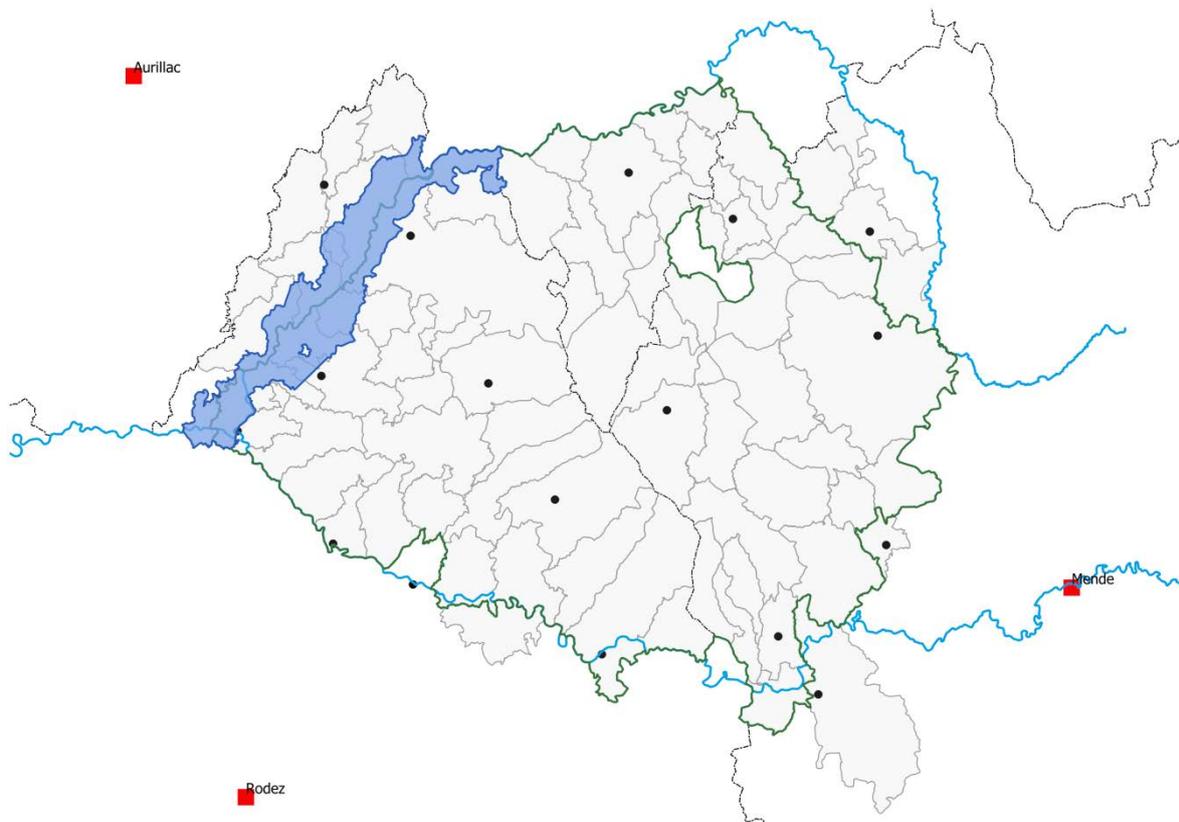


# FICHE DE SYNTHÈSE DU SITE NATURA 2000

Retrouvez toutes les informations sur le site internet de l'INPN :  
<http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR7312013>



**Site :** FR 7312013 « Gorges de la Truyère »  
**ZPS :** Arrêté du 12/04/2006  
**Département :** Aveyron (100%)  
**Surface du Site :** 16 681 ha  
**Opérateur / animateur du site :** Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR Aubrac

## DESCRIPTION DU SITE :

Le site est caractérisé au centre par les gorges de la Truyère, d'orientation nord-est / sud-ouest, qui sont constituées de boisements de feuillus et de milieux rupestres. En rive gauche comme en rive droite, il intègre aussi les plateaux où alternent cultures et prairies bénéficiant d'un maillage bocager encore relativement dense. La limite nord est constituée par la frontière avec le département du Cantal et la limite sud se situe sur les communes du Fel et d'Espéyrac.

Plusieurs éléments ont concouru au classement de cette zone en site d'intérêt communautaire :

- la reproduction de plusieurs oiseaux d'intérêt communautaires, dont des rapaces rupestres et forestiers ;
- la voie de migration empruntée par de nombreux oiseaux, dont plusieurs sont d'intérêt communautaire.

L'enjeu de conservation des sites de reproduction de plusieurs oiseaux d'intérêt communautaire, est majeur : Le Faucon pèlerin et le Milan royal voient leurs populations nationales et locales régresser depuis plusieurs années.

### **Mesures de conservation**

Afin d'atteindre les objectifs de conservation de l'ensemble des oiseaux d'intérêt communautaire, différentes mesures de gestion sont mises en œuvre :

- prévention des atteintes à la nidification (évaluation des incidences, sensibilisation)
- mesures agro-environnementales de réduction de la fertilisation, d'adaptation du chargement de pâturage
- équipement progressif des lignes électriques en dispositifs de visibilité
- formation des acteurs locaux à la gestion des écosystèmes en adéquation avec les espèces d'intérêt communautaire

### LES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE DU SITE :

Habitats d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Surface (ha)	Etat de conservation	Menaces principales

### ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE PRESENTES :

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Elément quantitatif	Etat de conservation	Menaces principales
Aigle botté	A092	8 couples	Peu commun – stable	Dérangement en nidification
Alouette lulu	A246	Plus de 100 couples	Commun – en déclin	Retournement des prairies, arrachage de haies
Bondrée apivore	A072	Plus de 10 couples	Commun – stable	Dérangement en nidification Collision des groupes en migration avec les lignes électriques
Busard Saint-Martin	A082	1-2 couples	Rare – en déclin	Dérangement en nidification Travaux agricoles précoces Plantation des milieux de nidification
Circaète Jean-le-Blanc	A080	Plus de 7 couples	Commun – stable	Dérangement en nidification
Engoulevent d'Europe	A224		Peu commun – en déclin	Débroussaillage, destruction des landes et friches, défrichement
Faucon pèlerin	A103	5-6 couples	Assez commun – stable	Dérangement en nidification, y compris escalade, via-ferrata, vol libre Collision avec les lignes électriques
Grand-Duc d'Europe	A215	Plus de 10 couples	Assez commun – en progression	Dérangement en nidification, y compris escalade, via-ferrata, vol libre Collision avec les lignes électriques
Milan noir	A073	Env. 50 couples	Commun – en déclin	Dérangement en nidification
Milan royal	A074	15-18 couples	Commun – en déclin	Dérangement en nidification Empoisonnement après traitement massif contre les campagnols Collision avec les lignes électriques
Pic mar	A238	Plus de 60 couples	Assez commun – stable	Coupes forestières comprenant de gros arbres
Pie-grièche écorcheur	A338	Plus de 120 couples	Commun – stable	Retournement des prairies, arrachage de haies Traitement antiparasitaire de troupeaux inadaptés
Torcol fourmilier	A233	10 à 30	Assez	Coupes des vieux arbres en contexte

		couples	commun – en déclin	agricole
--	--	---------	-----------------------	----------

### PRINCIPAUX OBJECTIFS DU SITE :

Habitat ou espèces visés	Objectifs principaux	Exemple de mesures de gestion
Toutes	Préserver la diversité des habitats d'espèces, en conciliation avec les activités socio-économiques	Restaurer et entretenir l'ouverture de milieux Restaurer et/ou maintenir les éléments fixes du paysage Conserver et entretenir les prairies naturelles Gérer les zones humides
Engoulevent d'Europe, Pie-grièche écorcheur	Restaurer les habitats en mauvais état de conservation	Restaurer et entretenir l'ouverture de milieux Restaurer et/ou maintenir les éléments fixes du paysage
Toutes	Affiner les connaissances sur certaines espèces d'oiseaux	Suivi du Faucon pèlerin et du Milan royal Contribuer à une meilleure connaissance des espèces
Faucon pèlerin et Grand-Duc d'Europe Milan royal, Aigle botté, Circaète Jean-le-Blanc, Milan noir, Bondrée apivore	Limiter les dérangements : tranquilliser les aires de reproduction des oiseaux	Limiter les dérangements humains sur les sites de reproduction : évaluation des incidences, sensibilisation
Aigle botté, Bondrée apivore, Busard St-Martin, Circaète Jean-le-Blanc, Grand-Duc d'Europe, Faucon pèlerin, Milan royal, Milan noir	Réduire les facteurs de mortalité directe : limiter les risques de collision et d'électrocution sur les secteurs sensibles	Limiter les impacts liés au réseau électriques MT, HT, THT
Milan royal, Pie-grièche écorcheur, Busard St-Martin, Bondrée apivore, Alouette lulu, etc.	Raisonner l'utilisation de produits phytosanitaires et vétérinaires afin de pérenniser les ressources alimentaires des espèces	Encourager les traitements antiparasitaires raisonnés des troupeaux Réflexion sur les mesures alternatives à l'utilisation d'anticoagulants dans la lutte contre les Campagnols terrestres
Toutes	Favoriser la prise en compte des enjeux environnementaux dans les projets d'aménagements	Concilier activités de tourisme-loisirs et préservation des espèces et de leurs habitats Informier et former les acteurs locaux à la gestion des habitats d'espèces d'IC Favoriser la prise en compte du docob dans les documents de gestion forestière
Toutes	Informier et sensibiliser sur les enjeux de conservation des espèces, un large	Concilier activités de tourisme-loisirs et préservation des espèces et de leurs habitats Sensibilisation du grand public Actions d'éducation à l'environnement auprès des jeunes générations

	public	Elaboration et mise en place d'un sentier de découverte
--	--------	---

## PATRIMOINE NATUREL :

Les versants des gorges dont dans l'ensemble fortement boisés, dominés par les essences feuillues. Les essences les plus présentes sont le Chêne, le Hêtre, le Châtaignier, les Aulnes et les Frênes dans les stations les plus fraîches et encaissées sur sol mouillé. Les forêts de conifère ont une surface relativement faible. De nombreuses barres rocheuses dispersées et fragmentées sont présentes le long des gorges et notamment dans les secteurs allant de Montézic au barrage de Sarrans.

Sur certains versants pentus, quelques landes à genêts et Fougère aigle apparaissent et marquent le paysage. Les landes occupent une surface peu importante à l'échelle du site mais sont assez présentes sur le secteur entre Lacroix-Barrez/Vallon et Entraygues-sur-Truyère/Couesque. Localement, les parcelles les plus en pentes évoluent vers la friche et sont progressivement colonisées par les ligneux. Dans certains secteurs comme celui de Vallon, on note des tentatives de reprise en main des parcelles les plus embroussaillées. Des pratiques comme le débroussaillage manuel et l'écobuage hivernal perdurent sur cette zone.

Sur les plateaux et certaines pentes accessibles des gorges, le milieu est ouvert, entretenu par l'agriculture. La majorité des prairies sont d'origines naturelles gérées par le pâturage et par la fauche. Sporadiquement, on retrouve quelques prairies artificielles et quelques cultures (maïs fourrager, orge, blé...) majoritairement dans la partie nord du territoire, notamment sur les communes de Lacroix-Barrez et Brommat. Toutefois sur l'ensemble du site, elles restent minoritaires par rapport aux prairies. L'ensemble des parcelles sont généralement entourées de haies le plus souvent larges et stratifiées qui participent avec des zones boisées et des bosquets à l'encadrement des parcelles. Là où le relief est peu accidenté (secteur de Montézic par exemple) les parcelles sont de grande taille. Quelques prairies humides localisées sont présentes dans les bas-fonds mais restent marginales à l'échelle du site.

On note également la présence du réservoir de Montézic, sur la commune du même nom. Outre le plan d'eau, on retrouve autour des édifices des zones clôturées et fermées au public qui sont entretenues par la fauche. Il s'agit d'un secteur fortement artificialisé qui présente localement un aspect très xérique (talus pierreux) en rupture avec les milieux avoisinant. On retrouve le long du barrage de Montézic, des ceintures de Saules, d'Aulne et de bouleaux ainsi que des affleurements et des « chaos rocheux » en partie végétalisés. Le plan d'eau de Saint-Gervais (situé dans la continuité du réservoir de Montézic) présente localement sur son pourtour des groupements d'hélophytes, accompagnés de prairies marécageuses et de prairies naturelles.

Sur le canton d'Entraygues-sur-Truyère et en raison de la baisse d'altitude, la vigne est de plus en plus présente. On remarque la présence de vieilles vignes abandonnées et évoluant vers la friche, d'anciennes terrasses aujourd'hui en herbe, mais aussi des vignes récemment plantées, symbole du renouveau des vins de pays. De plus, de nombreux arbres fruitiers sont présents, des cerisiers pour la plupart, greffés ou subsponnés, des vergers de noyers et de pommiers en plus ou moins bon état de conservation.